COMMUNE
MENTQUE-NORTBÉCOURT

Procès-Verbal de la réunion de Conseil du samedi 25 avril 2026 à 10h00

Secrétaire de séance : Daniel SAMEZ / Secrétaire Générale de Mairie : Isabelle LEGROS
Présent(s) : Sylvie HIRARDOT, Frédéric URBANAC, Sophie COLIN, Joëlle GRIERE, Patrick COURQUIN, Francine VINCENT, Freddy DIERS, Daniel SAMEZ, Benoît OBERT, Bernard CARON, Aurélie LEURETTE, Christian TERNINCK, Sylvain TACCOËN, Caroline OGEZ
Absent(s) excusés : Anne-Sophie LEROY donne pouvoir à Francine VINCENT

Ordre du jour :

1- Nomination du secrétaire de séance et approbation du PV de la dernière réunion
2- Vote du CFU 2025 et affectation du résultat
3- Vote du Taux des Taxes Locales pour 2026
4- Vote des subventions aux associations
5- Vote du BP 2025
6- Questions Diverses

---

1 : Nomination du secrétaire de séance et approbation du PV de la dernière réunion

---

- Daniel SAMEZ est désigné secrétaire de séance.
- Le procès-verbal de la dernière réunion de Conseil a fait l'objet d'une remarque de Mr TERNINCK laquelle a été inscrite sur la délibération.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité,
La séance est ouverte,

---

2 : Vote du Compte Financier Unique 2025 et Affectation du résultat

---

Le Compte Financier Unique (CFU) 2025 arrêté au 31 Décembre s'établit comme suit :

Section de Fonctionnement
Recettes : **698 537.10 euros**
Dépenses : **694 361.45 euros**
Soit un excédent de : **4 175.65 euros**
Excédent 2024 reporté en 2025 : **182 431.70 euros**
Soit un résultat cumulé au 31/12/2025 excédentaire de : 186 431.70 euros

Section Investissement
Recettes : **281 862.39 euros**
Dépenses : **297 516.21 euros**
Soit un déficit de : **- 15 653.82 euros**
Déficit 2024 reporté en 2025 : **- 16 399.23 euros**
Soit un résultat cumulé au 31/12/2025 déficitaire de : - 32 053.05 euros

Le CFU 2025 présente un solde excédentaire de **154 378.65 euros**

Le compte financier unique et l'affectation du résultat sont approuvés à 14 voix POUR, 00 voix CONTRE 01 ABSTENTION (Mr TERNINCK étant l'ordonnateur de ce CFU, ne peux pas prendre part au vote)
Interventions d'élus : néant

3 : Vote du Taux des Taxes Locales pour 2026

Mme la mairesse propose de maintenir pour l'année 2026 les taux de 2025 soit :
Le Conseil Municipal FIXE pour 2026 le taux des taxes locales comme suit :

TAXES	TAUX 2025	TAUX 2026
Taxe foncière sur bâti	47.92 %	47.92 %
Taxe foncière sur non bâti	52.34 %	52.34 %
Taxe d'Habitation	16.48 %	16.48 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, ACCEPTE à l'unanimité

Interventions d'élus :
C.TERNINCK : s'interroge sur la pertinence du maintien des taux, alors que Mme HIRARDOT s'était prononcée « contre » l'année précédente.
S.HIRARDOT : justifie cette position par le fait que cette année marque le début du mandat, et qu'il convient, avant toute décision sur ce sujet, de laisser à l'équipe le temps de mener à bien ses travaux. Si elle n'exclut pas une éventuelle réduction des taux, elle considère qu'un recul d'une année s'impose pour en apprécier objectivement les effets.

4 : Vote des subventions aux associations

Mme la Mairesse indique au conseil avoir reçu 1 dossier de demande de subvention.
Demande reçue de : Coopérative scolaire du RPI
Montant demandé : 200.00 euros
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, ACCEPTE à l'unanimité

Interventions d'élus : néant

4 : Vote du Budget Primitif 2026

Mme la Mairesse propose les chiffres suivants pour le BP 2026 :
le 03 avril 2026 la commission s'est réunie.

Section de Fonctionnement

Dépenses :
Les dépenses de fonctionnement votées pour l'année 2026 s'élèvent à : **459 931.22 euros**
Recettes :
Les recettes de fonctionnement votées pour l'année 2026 s'élèvent à **592 586.73 euros**

Section Investissement

Dépenses :
Les dépenses d'investissement votées pour l'année 2026 s'élèvent à **84 586.55 euros**
Recettes :
Les recettes d'investissement votées pour l'année 2026 s'élèvent à **84 586.55 euros**

Le Budget Primitif 2026 est approuvé à l'unanimité

Intervention d'élus :

C.TERNINCK : a exprimé à Mme HIRARDOT des critiques relatives à des décisions personnelles, sans rapport avec l'examen du budget 2026. Son attitude devenant progressivement agressive, Mme HIRARDOT a alors souligné que l'assemblée n'était pas le cadre approprié pour régler des différends personnels.

---

5 : Questions diverses

S.HIRARDOT : porte à la connaissance du Conseil qu'elle a reçu de Mr CORNETTE, Maire de Moringhem, un document attestant d'un engagement verbal pris par son prédécesseur, Mr TERNINCK, concernant la réalisation de travaux de voirie « Route de Moringhem » effectués par Moringhem et dont une partie se situe sur Mentque-Nortbécourt. Selon cet accord, Mentque-Nortbécourt prendrait en charge les travaux exécutés sur son territoire communal.

C.TERNINCK : déclare n'avoir jamais donné son accord pour ces travaux.

S.HIRARDOT : précise qu'elle n'approuve pas ses travaux et dit que la commune ne saurait en assumer le financement.

Fin de séance : 10h33

Signatures :

Le Secrétaire de séance,
Daniel SAMEZ

La Mairesse,
Sylvie HIRARDOT

MAIRIE MENTQUE NORTBECOURT
62890